



FORMULAIRE SIMPLIFIE DE DEMANDE DE RACCORDEMENT ET/OU D'AUTORISATION DE DEVERSEMENT D'EAUX USEES PROFESSIONNELLES AU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

**A envoyer à Monsieur le Président
De la Communauté de Communes Estuaire et Sillon
Service assainissement
2, boulevard de la Loire – BP 29
44260 Savenay
Contact : Yvan Gérard : y.gerard@estuaire-sillon.fr**

Date de réception de la demande : _____

Date de réception du dossier complet : _____

Je soussigné(e) Nom et prénom
Agissant en qualité de..... et disposant du pouvoir d'engager
l'entreprise ci-dessous.

Souhaite pour l'Entreprise - Nom
Code NAF/APE : Siret n° :
Adresse du site faisant l'objet de la présente demande :
Tél : Mail :
Réf cadastrale (section/parcelle) :

Adresse du siège social si différent :
Tél : Mail :

Coordonnées du propriétaire si différent :

- le raccordement au réseau public d'assainissement de la commune de :**
- la régularisation administrative des modalités de déversement et de raccordement au réseau public
d'assainissement de la commune de :**

Et sollicite la délivrance (cf Règlement d'assainissement) *:

(Merci de cocher la réponse qui convient)

Cas 1 : D'un contrat de déversement d'eaux usées professionnelles issues d'activités assimilables à des usages domestique (selon annexe 1 arrêté 21/12/2007)

Cas 2 : D'une autorisation de déversement d'eaux usées non domestiques :

- Initiale
- Renouvellement Arrêté n° du durée
- Accompagnée d'une convention spéciale de déversement :
 - Initiale
 - Renouvellement Date de signature :durée

Je joins à ma demande les pièces mentionnées au dos du présent formulaire et en certifie l'exactitude.

Fait à.....

Le.....

Signature du demandeur :

(*) CHOISIR SA CATEGORIE ET TYPE DE PROCEDURE

CAS	TYPE D'EAUX	EXEMPLES	PROCEDURE
CAS 1 : eaux usées assimilées domestiques	Vos eaux sont exclusivement issues d'activités impliquant des utilisations de l'eau assimilable aux utilisations à des fins domestiques (cf liste complète Arrêté du 21/12/2007 en annexe) : ce sont des eaux usées assimilées domestiques.	hôtel, administration, bureau, médecin, commerce, restaurant, boulangier, coiffeurs, cinéma, etc. Liste complète Arrêté 21/12/2007 en annexe	La présente demande/déclaration fait valoir le droit du pétitionnaire au raccordement. La Communauté de Communes Estuaire et Sillon vous délivre un contrat de déversement assorti de prescriptions techniques (figurant en annexe du règlement d'assainissement) sous 1 mois.
CAS 2 : eaux usées non domestiques impliquant des process	Vos eaux répondent à des utilisations impliquant des process industriels et/ou des produits spécifiques.	Hôpital, industrie mécanique, industrie agro-alimentaire, imprimerie, garage automobile, etc.	La Communauté de Communes Estuaire et Sillon instruit votre dossier pour juger de la possibilité de raccordement. L'autorisation vous est donnée via une autorisation de déversement d'eaux usées non domestiques assortie si besoin d'une convention de rejet (temporaire si les contraintes liées à l'activité ne sont pas encore bien connues).

DETAIL des SURFACES :

Les surfaces du projet doivent être détaillées dans les catégories suivantes :

Catégorie	Surface de plancher en m ²
Logement de fonction, hôtel, restaurant, hébergement de groupe, réfectoire, internat, hôpitaux	
Bureaux, établissement de service administratifs et public, établissement de recherche, établissement de production agro-alimentaire	
Commerce, salle de sport, salle de spectacle	
Usine, atelier de production (hors agro-alimentaire), école	
Entrepôt, locaux de stockage ; atelier utilisant un dispositif	
Total du projet	

Liste des pièces à joindre à la demande :

Questionnaire SIMPLIFIE ENQUETE REJETS PROFESSIONNELS et ses annexes :

- Facture d'eau (site existant)
 - Un plan masse du site orienté (repérage des rues, nord) avec le schéma de principe localisant :
 - Toutes les activités du site (domestiques, process, garages, aires de lavage, etc.)
 - Le compteur d'eau potable et éventuellement d'autres sources (forage)
 - Les réseaux d'eaux usées (assimilées domestiques/non domestiques le cas échéant)
 - Les réseaux d'eaux pluviales
 - Les surfaces extérieures imperméabilisées
 - La position des boîtes de raccordements eaux usées et eaux pluviales si elles existent
 - La position souhaitée des boîtes de raccordement si elles n'existent pas
 - La position des éventuels dispositifs d'assainissement non collectifs (cas d'un raccordement)
 - La position des ouvrages de pré-traitement des eaux usées prévus ou existants
 - La position des ouvrages de pré-traitement des eaux pluviales prévus ou existants
- + Pour les établissements ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement) :
- Une copie du dossier de demande d'autorisation ou de déclaration de l'installation (étude d'impact en particulier)
 - Une copie de l'arrêté préfectoral ICPE
 - Le rapport de synthèse de la campagne RSDE (Recherche de Substances Dangereuses dans l'Eau) si vous êtes concerné.

Demande de régularisation :

En cas d'envoi par la collectivité d'un courrier de demande de régularisation (non-conformité constatée créant des nuisances ou des risques pour les équipements publics ou le personnel d'exploitation), le délai maximum de dépôt du dossier est de 2 mois à compter de la date de réception du courrier.

Demande dans le cadre de projet de construction ou d'extension :

La demande doit être déposée si possible avant le dépôt de permis de construire (à défaut parallèlement), accompagnée de l'ensemble des pièces nécessaires à l'étude du dossier.

Un accord de principe pourra être délivré, sous réserve du respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions techniques générales prévues au Règlement d'Assainissement Collectif.

A l'issue de vos travaux de raccordement, vous devez faire procéder à 2 contrôles de branchement en partie privative (branchement + installations privées) par Suez Environnement. Vous devez faire votre demande de contrôle de conformité au : 09 77 408 408. Cette prestation reste à votre charge et sera facturée 350 euros HT (tarif hors actualisation conformément au contrat de délégation de service public d'assainissement conclu avec l'entreprise Suez Environnement). Vous serez éligible à la Participation Financière à l'Assainissement Collectif

dont le mode de calcul a été délibéré et validé au conseil communautaire (voir règlement de service d'assainissement collectif).

QUESTIONNAIRE SIMPLIFIE REJETS PROFESSIONNELS

(Merci d'entourer la réponse qui convient)

Renseignements généraux :

Nom de l'établissement :

Adresse du site :

Activité(s) de l'établissement :

L'établissement est-il soumis à déclaration ou autorisation au titre des installations classées ? OUI NON

Consommation annuelle de l'établissement :

En eau potable (en m³/an) :

En eau de forage ou autre source (en m³/an) :

Nombre de personnes susceptible de générer des eaux usées assimilées domestiques sur le site :

Réseau privatif :

Les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales sont-ils strictement séparés ? OUI NON

L'établissement dispose-t-il d'un réseau d'eaux usées de process distinct du réseau d'eaux usées assimilées domestiques ? OUI NON

L'établissement dispose-t-il d'installations de prétraitement ou de stockage des eaux usées (postes de refoulement, déshuileur, ...) ? OUI NON

Lesquelles ?

.....
.....

Nature des effluents rejetés :

	Eaux usées assimilées domestiques	Eaux usées non domestiques
Volume annuel en m ³ /an		
Volume journalier en m ³ /j		
Nb de jours de rejet par semaine/ Nb d'heure de rejet par jour		

Eaux pluviales :

Surface de toiture collectée en m² :

Surface au sol ruisselée (parking bitumés, etc.) en m² :

Nature des effluents rejetés (joindre les analyses si vous en disposez) :

Décrire le type ou la spécificité des effluents rejetés (température, produits chimiques, charges organiques, etc) :

.....
.....

Personne à contacter en cas d'informations complémentaires nécessaires : (NOM, téléphone, mail) :